



Nombre de conseillers.....17  
En exercice.....16  
Présents à la séance.....10  
Pouvoirs.....3  
Excusés.....3

**DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 07 MARS 2024**

**N°2024-03-20 : BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - BUDGET PRIMITIF 2024**

Le jeudi 7 mars 2024 à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Livry-Gargan s'est réuni au Salon d'Honneur, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Président, suite à la convocation faite le 29 février 2024.

**Présents :**

Mesdames Roselyne BORDES, Corinne CARCREFF, Marie-Catherine HERRMANN et Maria JEANNEY

Messieurs Pierre-Yves MARTIN, Gérard ATTARD, Olivier MARKARIAN, Marcel BARBES, Pascal CHOMEL et Patrick QUALITE.

Lesquels forment la majorité des membres du conseil d'administration du CCAS et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 1er alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles L 123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

**Pouvoir :**

Monsieur Jean-Pierre BARATTA donne pouvoir à Monsieur Pierre-Yves MARTIN  
Madame Claudine QUEMPEL donne pouvoir à Madame Roselyne BORDES  
Madame Liliane GONNIN donne pouvoir à Monsieur Patrick QUALITE

**Excusée :**

Mesdames Laurence HODE, Josiane CADET et Nathalie JOLY

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance Madame Laurence CATTO a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil d'Administration,

Sur proposition de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Président du CCAS, Rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Instruction Budgétaire et Comptable M57 relative aux Communes et aux Etablissements Publics Communaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2024-01-01 en date du 25 Janvier 2024 portant sur les Orientations Budgétaires 2024,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2024-03-12 en date du 07 Mars 2024 relative à l'Affectation des Résultats de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré par :

**À l'unanimité,**

Article 1 : Adopte le Budget Primitif du CCAS pour l'exercice 2024 qui s'équilibre à la somme de 3 015 423,69€ et réparti par section de la manière suivante :

Section de fonctionnement : 2 909 991,12€  
Section d'investissement : 105 432,57€

Article 2 : Adopte le présent budget primitif selon les chapitres suivants :

<b><u>Section de fonctionnement</u></b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Dépenses</b>	
011	Charges à caractère général	375 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 381 862,00
65	Autres charges de gestion courante	358 906,12
65	Subvention au service SAD	256 930,00
65	Subvention à la résidence autonomie Jean Lebas	496 903,00
67	Charges exceptionnelles	300,00
042	Dotations aux amortissements et aux provisions	40 000,00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 909 991,12</b>
<b>Chapitre</b>	<b>Recettes</b>	
002	Excédent de fonctionnement reporté 2023	34 064,12
70	Produits des services, des domaines et ventes	65 000,00
74	Dotations, subventions et participations CD 93	40 00,00
74	Dotations, subventions et participations subvention Ville	2 760 891,00
74	Subvention épicerie	6 030,00
75	Autres produits de gestion courante	4 006,00
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>2 909 991,12</b>

<b>Section d'investissement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Dépenses</b>	
20	Immobilisations incorporelles	7 300,00
21	Immobilisations corporelles	98 132,57
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>105 432,57</b>
<b>Chapitre</b>	<b>Recettes</b>	
001	Excédent 2023 reporté	65 432,57
040	Dotation aux amortissements et aux provisions	40 000,00
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>105 432,57</b>

Article 3 : Décide d'attribuer au Budget Annexe du Service d'Aides à Domicile une subvention d'équilibre de 256 930,00 € telle que décrite dans le détail du chapitre 65 de l'article 2.

Article 4 : Décide d'attribuer au Budget Annexe de la Résidence Autonomie Jean Lebas une subvention d'équilibre de 496 903,00€ telle que décrite dans le détail du chapitre 65 de l'article 2.

Annexe 1 : BP 2024 du CCAS

Ainsi fait et délibéré en séance le 07 Mars 2024.



**Pierre-Yves MARTIN**  
Président du CCAS

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

**VILLE : CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 26930018200012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**

**Voté par nature**

**BUDGET : LIVRY GARGAN C.C.A.S. - CCAS (3)**

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	47
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	50
A2.01 - Opérations non ventilables	52
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	53
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	56
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	60
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	61
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	62
B7.9 - Autres engagements reçus	63
B8 - Subventions versées	64
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	69
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	71

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
Population totale	46218

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	898,721

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1567,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1650,91
3	Dépenses d'équipement brut / population	631,96
4	Encours de dette / population (2) (3)	775,75
5	DGF / population	125,29
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59,79%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,59%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	38,28%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	46,99%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5,03%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024
---



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	
	<b>I</b>
	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :  
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>		<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 817 347,31	208 039,70	A1	99 496,69
Investissement	22 120,22 (3)	46 299,64	A2	65 432,57
Fonctionnement	1 795 227,09 (4)	161 740,06	A3	34 064,12

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		
I + II	3 307,27	III + IV	0,00	B1
I	3 307,27	III	0,00	B2
II	0,00	IV	0,00	B3
TOTAL des RAR				-3 307,27
Investissement				-3 307,27
Fonctionnement				0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
<b>TOTAL</b>	96 189,42
<b>Investissement</b>	62 125,30
<b>Fonctionnement</b>	34 064,12

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DE DEPENSES</b>	Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de réception en préfecture : 14/03/2024	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>3 307,27</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 307,27
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE Date de l'émission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	102 125,30	40 000,00

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 307,27	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 65 432,57
		=	=
Total de la section d'investissement (2)		105 432,57	105 432,57

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 909 991,12	2 875 927,00

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 34 064,12
		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 909 991,12	2 909 991,12

		+	+
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>3 015 423,69</b>	<b>3 015 423,69</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>		<b>B1</b>

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			
		020	0,00
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>			
			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
<b>TOTAL</b>				
			022	0,00
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
				<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-202403-20-DE II Date de rétrotransmission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024
--	--

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	7 200,00	3 307,27	7 300,00	7 300,00	10 607,27
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	74 849,64	0,00	94 825,30	94 825,30	94 825,30
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>82 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>82 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>83 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
--------------	------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>105 432,57</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	36 750,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>36 750,00</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>36 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>65 432,57</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>105 432,57</b>
---	-------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>40 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE II  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024 C2

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	395 659,96	0,00	375 090,00	375 090,00	375 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	998 768,00	0,00	1 381 862,00	1 381 862,00	1 381 862,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	525 272,00	0,00	1 112 739,12	1 112 739,12	1 112 739,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 919 699,96</b>	<b>0,00</b>	<b>2 869 691,12</b>	<b>2 869 691,12</b>	<b>2 869 691,12</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 919 999,96</b>	<b>0,00</b>	<b>2 869 991,12</b>	<b>2 869 991,12</b>	<b>2 869 991,12</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	36 750,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>36 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 956 749,96</b>	<b>0,00</b>	<b>2 909 991,12</b>	<b>2 909 991,12</b>	<b>2 909 991,12</b>
						+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>2 909 991,12</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II  
C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 500,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 697 503,90	0,00	2 806 921,00	2 806 921,00	2 806 921,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6,00	0,00	4 006,00	4 006,00	4 006,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 794 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 794 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 795 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>34 064,12</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 909 991,12</b>
--	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>40 000,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-11	11
Date de télétransmission : 14/03/2024	
Date de réception préfecture : 14/03/2024	11

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 607,27	0,00	10 607,27
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	94 825,30	0,00	94 825,30
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>105 432,57</b>	<b>0,00</b>	<b>105 432,57</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>105 432,57</b>
---	-------------------

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	375 090,00		375 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 381 862,00		1 381 862,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 112 739,12	0,00	1 112 739,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	300,00	0,00	300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	40 000,00	40 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>2 869 991,12</b>	<b>40 000,00</b>	<b>2 909 991,12</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 909 991,12</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE	II
Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024	D2

### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		40 000,00	40 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
+				
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>65 432,57</b>
+				
	<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>			<b>0,00</b>
=				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>105 432,57</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	65 000,00		65 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	2 806 921,00		2 806 921,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	4 006,00	0,00	4 006,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
+				
	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>34 064,12</b>
=				
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>2 909 991,12</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>		<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>83 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 200,00	3 307,27	0,00	7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	10 607,27
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	74 849,64	0,00	0,00	94 825,30	94 825,30	0,00	94 825,30	94 825,30
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>82 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>82 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>105 432,57</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**III**  
**A**

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>36 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	36 750,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>36 750,00</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>					<b>65 432,57</b>
<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>					
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>105 432,57</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1,040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1,041 = R1 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>		<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	III = I + II				
<b>TOTAL</b>	<b>83 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 200,00	3 307,27	0,00	7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	10 607,27
2051 Concessions, droits similaires	7 200,00	3 307,27		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	10 607,27
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	74 849,64	0,00	0,00	94 825,30	94 825,30	0,00	94 825,30	94 825,30
2181 Install. générales, agencements	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	25 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
21838 Autre matériel informatique	5 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	26 349,64	0,00		41 825,30	41 825,30	0,00	41 825,30	41 825,30
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>82 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
 0931269300182-20240302-2024-03-20  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception en préfecture : 14/03/2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>82 049,64</b>	<b>3 307,27</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>102 125,30</b>	<b>0,00</b>	<b>102 125,30</b>	<b>105 432,57</b>
040	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-AZ.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-D Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de dépôt en préfecture : 14/03/2024
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE III
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024 <b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>36 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4)(10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222 FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00				
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	36 750,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
2805 <i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	5 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28181 <i>Installations générales, aménagements divers</i>	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281828 <i>Autres matériels de transport</i>	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281838 <i>Autre matériel informatique</i>	5 000,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
281848 <i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	10 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	6 750,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>36 750,00</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	1 795 009,90	0,00	2 875 927,00	2 875 927,00	2 875 927,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 500,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 697 503,90	0,00	2 806 921,00	2 806 921,00	2 806 921,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6,00	0,00	4 006,00	4 006,00	4 006,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 794 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 794 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
			<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>		<b>34 064,12</b>	
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>					<b>2 909 991,12</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture  
 2024-03-26 09:30:00  
 182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 956 749,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 909 991,12</b>	<b>2 909 991,12</b>	<b>0,00</b>	<b>2 909 991,12</b>	<b>III = I + II</b>
011	Charges à caractère général (4)	395 659,96	0,00	0,00	375 090,00	375 090,00	0,00	375 090,00	2 909 991,12
6042	Achats de prestations de services	109 798,77	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60612	Energie - Electricité	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60622	Carburants	1 400,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60623	Alimentation	31 405,06	0,00		41 150,00	41 150,00	0,00	41 150,00	41 150,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 152,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 705,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6068	Autres matières et fournitures	350,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	3 850,00	0,00		15 360,00	15 360,00	0,00	15 360,00	15 360,00
61358	Autres	806,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	10 560,00	0,00		14 180,00	14 180,00	0,00	14 180,00	14 180,00
6161	Multirisques	7 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	840,00	0,00		840,00	840,00	0,00	840,00	840,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 200,00	0,00		8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	163 033,13	0,00		149 600,00	149 600,00	0,00	149 600,00	149 600,00
6234	Réceptions	500,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6247	Transports collectifs	30 000,00	0,00		34 320,00	34 320,00	0,00	34 320,00	34 320,00
6251	Voyages, déplacements et missions	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
6262	Frais de télécommunications	150,00	0,00		240,00	240,00	0,00	240,00	240,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 150,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 660,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	998 768,00	0,00		1 381 862,00	1 381 862,00		1 381 862,00	1 381 862,00
6331	Versement mobilité	17 178,00	0,00		22 821,00	22 821,00		22 821,00	22 821,00

Accusé de réception en préfecture  
0932269300182-2024030752024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception : 14/03/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 913,00	0,00		3 870,00	3 870,00		3 870,00	3 870,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 442,00	0,00		11 595,00	11 595,00		11 595,00	11 595,00
64111	Rémunération principale titulaires	391 058,00	0,00		524 044,00	524 044,00		524 044,00	524 044,00
64112	SFT, indemnité de résidence	24 054,00	0,00		25 708,00	25 708,00		25 708,00	25 708,00
64118	Autres indemnités	112 778,00	0,00		184 893,00	184 893,00		184 893,00	184 893,00
64131	Rémunérations	169 197,00	0,00		247 108,00	247 108,00		247 108,00	247 108,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	111 922,00	0,00		155 978,00	155 978,00		155 978,00	155 978,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	138 623,00	0,00		174 824,00	174 824,00		174 824,00	174 824,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	5 910,00	0,00		9 105,00	9 105,00		9 105,00	9 105,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 984,00	0,00		4 324,00	4 324,00		4 324,00	4 324,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 144,00	0,00		5 114,00	5 114,00		5 114,00	5 114,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 065,00	0,00		4 876,00	4 876,00		4 876,00	4 876,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 500,00	0,00		5 602,00	5 602,00		5 602,00	5 602,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	525 272,00	0,00		1 112 739,12	1 112 739,12		1 112 739,12	1 112 739,12
65133	Secours d'urgence	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
65134	Aides	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
65138	Autres secours	219 300,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 360,12	1 360,12		1 360,12	1 360,12
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		753 833,00	753 833,00		753 833,00	753 833,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	214 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	0,00	0,00		1 140,00	1 140,00		1 140,00	1 140,00
65888	Autres	85 972,00	0,00		906,00	906,00		906,00	906,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d"élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 919 699,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 869 691,12</b>	<b>2 869 691,12</b>	<b>0,00</b>	<b>2 869 691,12</b>	<b>2 869 691,12</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00

Accusé de réception en préfecture  
N° 289300182-2024-0320  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception en préfecture : 14/03/2024



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300,00</b>	<b>300,00</b>		<b>300,00</b>	<b>300,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 919 999,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 869 991,12</b>	<b>2 869 991,12</b>	<b>0,00</b>	<b>2 869 991,12</b>	<b>2 869 991,12</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	36 750,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	36 750,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>36 750,00</b>			<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 795 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 500,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	94 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
7066	Redevances services à caractère social	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 697 503,90	0,00	2 806 921,00	2 806 921,00	2 806 921,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	1 669 382,00	0,00	2 742 000,00	2 742 000,00	2 742 000,00
747888	Autres	28 121,90	0,00	24 921,00	24 921,00	24 921,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6,00	0,00	4 006,00	4 006,00	4 006,00
75888	Autres	6,00	0,00	4 006,00	4 006,00	4 006,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 794 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 794 009,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>	<b>2 875 927,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
089-268300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>56 125,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	49 825,30	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
 093-269306182-2024-0367-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)		A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		102 125,30
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		7 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		94 825,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>RECETTES</b>						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
093-259300182-2024-03-20  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception en préfecture : 14/03/2024

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A1.01</b>

<b>01 – OPERATIONS NON VENTILABLES</b>		
	Libellé	01
		Opérations non ventilables
Article / compte nature (1)		
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	56 125,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	49 825,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034		035 Conseil de territoire	036 Conseil de quartier	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux ( suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
					048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	56 125,30
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	49 825,30
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A1.904</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale									
		420 Services communs	421 Famille et enfance				4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4222 Multi accueil			0,00		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A1.904</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					4233 Autres actions pour les personnes âgées	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	45 000,00	1 000,00	0,00	0,00	46 000,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	<b>DEPENSES</b>								
011	Charges à caractère général	0,00	67 508,12	0,00	0,00	0,00	0,00	2 802 483,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 590,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	16 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 365 060,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	2 906,12	0,00	0,00	0,00	0,00	1 109 833,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>								
013	Atténuations de charges	2 742 000,00	4 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 921,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 742 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 921,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV  
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>							
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 869 991,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 090,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 381 862,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112 739,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 875 927,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 806 921,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 006,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A2.01</b>

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	2 742 000,00
747	Participations	2 742 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	02 Administration générale									
	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non venifié	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux		
	<b>67 508,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DEPENSES</b>										
606 Achats non stockés de matières et fourni	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613 Locations	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615 Entretien et réparations	12 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616 Primes d'assurances	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618 Divers	9 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625 Déplacements et missions	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626 Frais postaux et frais télécommunication	10 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628 Divers	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645 Charges sécurité sociale et prévoyance	4 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647 Autres charges sociales	12 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654 Pertes sur créances irrécouvrables	1 360,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658 Charges diverses de gestion courante	1 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>4 006,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES</b>										
758 Produits divers de gestion courante	4 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A2.930</b>

**FUNCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 508,12
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 420,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 840,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 040,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 478,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360,12
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 006,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 006,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	
<b>A2.934</b>	

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance				4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4222 Multi accueil					
	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES</b>										
604 Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606 Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611 Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615 Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623 Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624 Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633 Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637 Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641 Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645 Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651 Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657 Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658 Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES</b>										
706 Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747 Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de transmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A2.934</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
					0,00	0,00	1 661 836,00	1 137 647,00	
<b>DEPENSES</b>									
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	16 800,00	34 750,00	0,00	0,00	0,00	51 550,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	4 100,00	11 260,00	0,00	0,00	0,00	15 360,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 960,00	0,00	0,00	0,00	3 960,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150 450,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 320,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	26 102,00	0,00	0,00	0,00	38 286,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	307 903,00	673 850,00	0,00	0,00	0,00	981 753,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	111 396,00	233 625,00	0,00	0,00	0,00	345 021,00
651	Charges intery. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	200 000,00	152 500,00	0,00	0,00	0,00	355 500,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	753 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	753 833,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>102 000,00</b>	<b>27 921,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 921,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	62 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
747	Participations	0,00	0,00	40 000,00	24 921,00	0,00	0,00	0,00	64 921,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>		<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>				
<b>Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 300.0 €</b>				29/09/2022
	<b>Catégories de biens amortis</b>			
L	logiciels et progiciels	2	29/09/2022	
L	constructions sur sol autrui	15	29/09/2022	
L	matériel de transport	8	29/09/2022	
L	autres matériels de bureau et mobilier	10	29/09/2022	
L	matériel de téléphonie	5	29/09/2022	
L	autre matériel informatique	5	29/09/2022	
L	autres immobilisations corporelles	8	29/09/2022	
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	29/09/2022	

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	753 833,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	2 742 000,00
8028			
Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)		0,00	
Subvention à recevoir par annuité		0,00	
Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>B7.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	753 833,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>							
2024	SUBVENTION D EQUILIBRE	SERVICES D AIDE A DOMICILE FOYER JEAN LEBAS	1	A	0,00	0,00	753 833,00
2024	SUBVENTION D EQUILIBRE		1	A	0,00	0,00	256 930,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>							
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>							
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>							
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	<b>TOTAL</b>						
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	2 742 000,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
2024	SUBVENTION D EQUILIBRE	CCAS	1	A	0,00	0,00	2 742 000,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	2 742 000,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
					0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>		<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
					0,00
					<b>753 833,00</b>
					<b>256 930,00</b>
					<b>496 903,00</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>		<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LEPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>23,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23,00</b>	<b>10,00</b>	<b>3,00</b>	<b>13,00</b>
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1E	C	7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
ADJOINT TECH. TER. PPAL 1E CL	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>2,80</b>	<b>1,00</b>	<b>3,80</b>
AGENT SOCIAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SOCIAL PRINC. 2E CL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF CL EXCEP	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INFIRMIERE SOINS GENERAUX HC	A	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>
ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ANIM TER. PPAL 1E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00

Accusé de réception en préfecture  
 09/03/2024 à 10:07  
 Date de transmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		40,00	0,00	40,00	15,80	5,00	20,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ANIMATEUR	B	ANIM	368.0	0,00	332-14	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	MS	415.0	0,00	332-14	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	605.0	0,00	332-14	CDD
REDACTEUR	B	ADM	370.0	0,00	332-14	CDD
REDACTEUR	B	ADM	371.0	0,00	332-14	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
				<b>0,00</b>		
				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1\* : Croisement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2\* : Croisement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1\* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2\* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3\* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4\* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-5 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-12 : Emplois particuliers : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

333-1 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service social et médico-social	Service de Soins Infirmiers A Domicile - SSIAD	01/01/2005	23/09/2004	26930018200053	Soins infirmiers à domicile	non
Service social et médico-social	Service de maintien A Domicile S.A.D.	01/01/2009	02/09/2008	26930018200046	Maintien A Domicile	non
Service social et médico-social	Résidence Autonomie Jean Lebas	01/01/2024	06/10/2023	26930018200061	Hébergement social pour personnes âgées	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
 Date de télétransmission : 14/03/2024  
 Date de réception préfecture : 14/03/2024



<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20 DE	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	65 432,57	65 432,57
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 307,27	-3 307,27
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	62 125,30	62 125,30

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	62 125,30	62 125,30
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	65 432,57	65 432,57

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	40 000,00	40 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	40 000,00	40 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-DE	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	Date de télétransmission : 14/03/2024	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	Date de réception préfecture : 14/03/2024	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture  
093-269300182-20240307-2024-03-20-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Accusé de réception en préfecture 093-269300182-20240307-2024-03-20-07	V
Date de télétransmission : 14/03/2024	
Date de réception préfecture : 14/03/2024	A

Nombre de membres en exercice : 016

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29 janvier 2024

Présenté par (1),

A, le Livry-Gargan le 7 mars 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le Livry-Gargan le 7 mars 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.